



AGENCE NATIONALE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

\*\*\* A.N.P.E\*\*\*

N° Doc. I2E

Rpt\_Ph3\_AF 02-10\_rev1

Rév. : 1

Pages : 8

Date : 05/11/2012

**PLAN NATIONAL D'INTERVENTION URGENTE (PNIU)  
POUR LUTTER CONTRE LES EVENEMENTS DE POLLUTION MARINE**

**Zones Vulnérables et Priorités pour la Protection**

1	05/11/2012	Rapport définitif	EBS	SA	WNC	ANPE
0	28/08/2012	Rapport provisoire	EBS	SA	WNC	ANPE
REV	Date	Désignation	Emetteur	Vérificateur	Approbateur	Approbation Client



	Date : 05/11/2012
MANUEL DE PROCEDURES DU PNIU POUR LUTTER CONTRE LES EVENEMENTS DE POLLUTION MARINE <b>ZONES VULNERABLES ET PRIORITES POUR LA PROTECTION</b>	Réf : AF 02-10 Rev : 1 Page : 2/8

## TABLE DE MATIERE

<b>1</b>	<b>ZONES VULNERABLES ET PRIORITES POUR LA PROTECTION .....</b>	<b>3</b>
1.1	Liste des sites prioritaires à protéger .....	7



MANUEL DE PROCEDURES DU PNIU POUR LUTTER CONTRE LES EVENEMENTS DE POLLUTION MARINE <b>ZONES VULNERABLES ET PRIORITES POUR LA PROTECTION</b>	Date : 05/11/2012
	Réf : AF 02-10 Rev : 1 Page : 3/8

## 1 ZONES VULNERABLES ET PRIORITES POUR LA PROTECTION

La garantie d'une intervention rapide et efficace lors d'un déversement implique que le processus de planification d'urgence intègre une cartographie des zones sensibles susceptibles d'être affectées par une pollution (ou zones vulnérables). Cette cartographie de la vulnérabilité des côtes aux pollutions fournit aux décideurs les informations nécessaires à l'identification des sites les plus vulnérables avant un incident et leur permet donc :

- de prévoir une stratégie adaptée pour la protection et la lutte (particulièrement pour les sites sensibles),
- et mettre en place une organisation et des moyens adéquats (pour mettre en œuvre la stratégie).

La cartographie des sites sensibles est aussi indispensable pour les décideurs et les responsables des opérations sur site en cas d'incidents. Elle permet de répondre aux questions principales à chaque étape de la lutte :

- Quels sites protéger en priorité ?
- Comment et où mettre en œuvre les moyens de protection et lutte ?
- Comment nettoyer de la manière la plus adaptée ?

Pour réaliser les cartes de vulnérabilité, la méthodologie adoptée est largement inspirée sur la démarche ESI (Indice de Vulnérabilité Environnementale ou Environmental Sensitivity Index).

Cette démarche est internationalement reconnue et employée, adaptable à chaque situation et maintenue à jour par **National Oceanographic and Atmospheric Administration (NOAA)**.

Voir le site **Internet** : <http://response.restoration.noaa.gov/>.

Cette démarche s'articule autour de quatre thématiques :

- Les types de côte et leur vulnérabilité générale aux pollutions,
- Les ressources biologiques sensibles (espèces, habitats),
- Les ressources socio-économiques sensibles (activités et usages),
- Les ressources logistiques et opérationnelles.

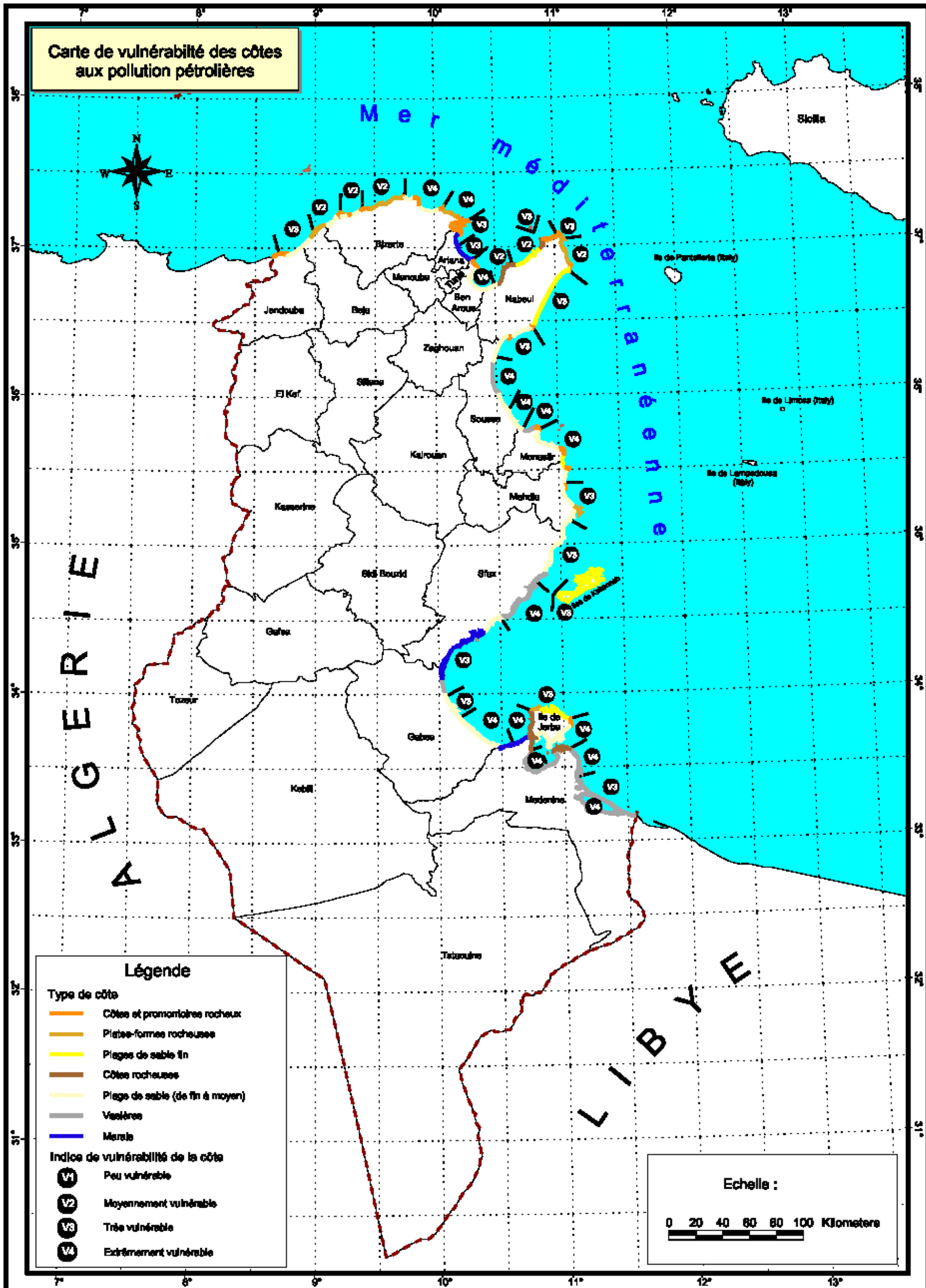
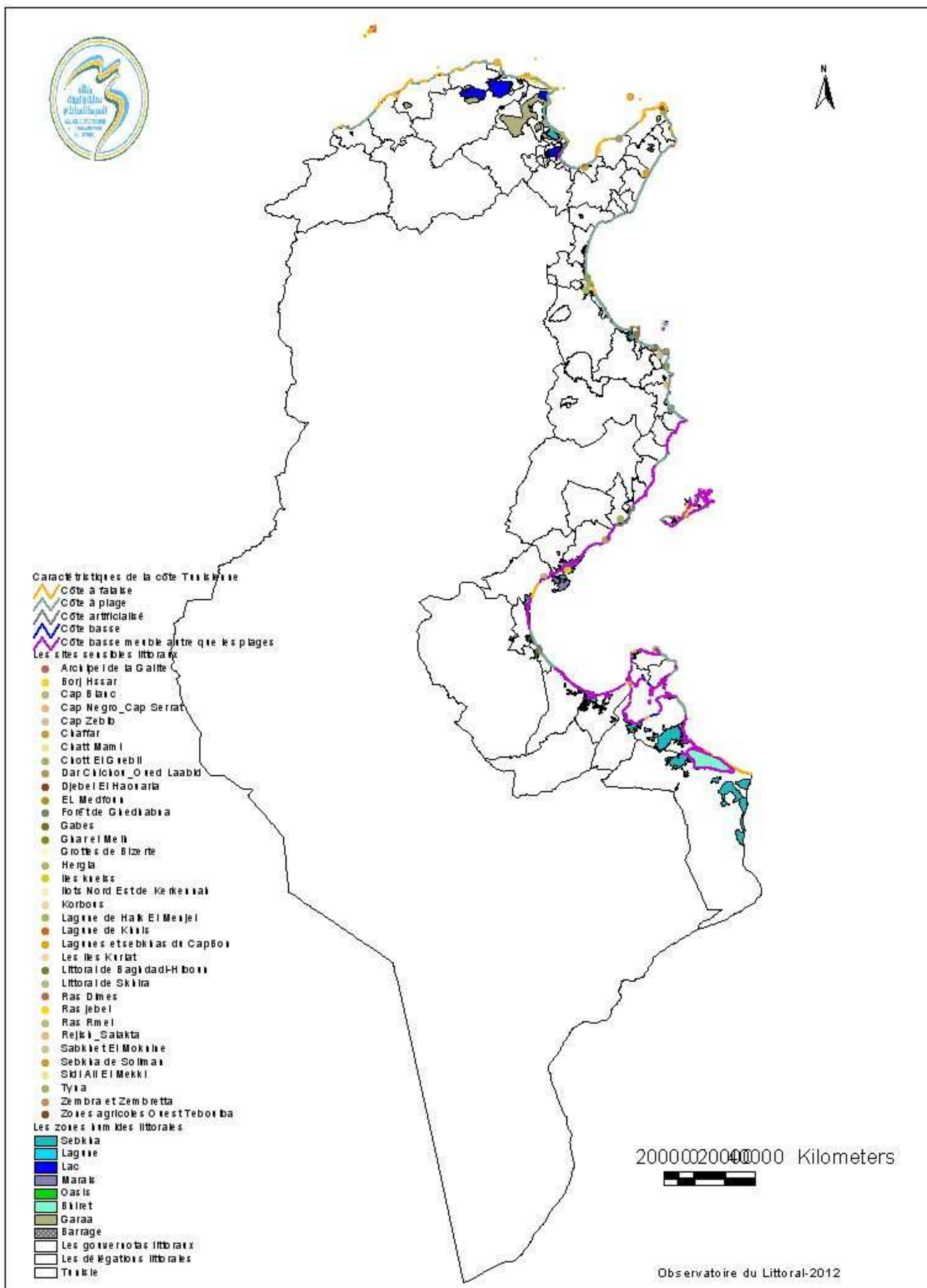


Figure 1 : Carte des Zones Côtières Vulnérables




	<p>MANUEL DE PROCEDURES DU PNIU POUR LUTTER CONTRE LES EVENEMENTS DE POLLUTION MARINE <b>ZONES VULNERABLES ET PRIORITES POUR LA PROTECTION</b></p>	<p>Date : 05/11/2012 Réf : AF 02-10 Rev : 1 Page : 6/8</p>
--	--	--

Figure 2 : Caractéristiques de la côte tunisienne.

Id	NOM	TYPE	gouvernorat	Délégation	de la côte (km)	Superficie (km <sup>2</sup> )	(UTM)	(UTM)
1	Fonds coralligènes et ressources halieutique	zone sensible littorale	JENDOUBA	TABARKA				
2	Archipel de la Galite	zone sensible littorale	BIZERTE					
3	L'écosystème lagunaire côtier (lac de Bizerte)	zone sensible littorale	BIZERTE	BIZERTE NORD				
4	Les forêts littorales de Rimel et Damous	zone sensible littorale	BIZERTE	BIZERTE NORD				
5	Les plages Agglomération de Bizerte	zone sensible littorale	BIZERTE	BIZERTE NORD				
6	Ecosystème des lagunes de Ghar El Melh et Sidi Ali El Mekki	zone sensible littorale	BIZERTE					
7	Le versant Ouest de Djebel Ennadhour (de Rafrac à Sounine)	zone sensible littorale	BIZERTE					
8	Les plages Est de Bizerte	zone sensible littorale	BIZERTE					
9	Ecosystème	zone sensible littorale	JENDOUBA	TABARKA				
10	Sebkhat Ariana	zone sensible littorale	TUNIS					
11	Les plages	zone sensible littorale	TUNIS					
12	Sidi Bouasaid Carthage	zone sensible littorale	TUNIS					
13	Les forêts littorales (Gammarth,Rades)	zone sensible littorale	TUNIS					
14	La forêt de Dar Chichou	zone sensible littorale	NABEUL					
15	La forêt de Poued Abid 5de Port Prince à Sidi Daoud)	zone sensible littorale	NABEUL					
16	Le cordon dunaire de Oied Abid	zone sensible littorale	NABEUL					
17	La réserve de chasse de Haouaria	zone sensible littorale	NABEUL					
18	Les îles Zambra Zambritta	zone sensible littorale	NABEUL					
19	Le versant de la montagne de Kourbous	zone sensible littorale	NABEUL					
20	Les plages Ouest du Cap Bon	zone sensible littorale	NABEUL					
21	Le cordon dunaire	zone sensible littorale						
22	L'écosystème lagunaire (de Hammah Laghzèze à Maamoura)	zone sensible littorale						
23	Les plages Est du Cap bon	zone sensible littorale						
24	Forêt EL Madfoun	zone sensible littorale						
25	Sebkhat Khnis	zone sensible littorale						
26	Cordon Moknine	zone sensible littorale						
27	Les îles Kuriates	zone sensible littorale						
28	Forêt littorale de Ghedabna	zone sensible littorale	MAHDIA					
29	Le cordon de dunes de Rejiche	zone sensible littorale	MAHDIA					
30	Sebkha Ben Ghayadha	zone sensible littorale	MAHDIA					
31	Vestiges archéologiques Littoraux	zone sensible littorale	MAHDIA	MAHDIA				
32	Les plages de MAHDIA	zone sensible littorale	MAHDIA	MAHDIA				
33	îles de Kerennah	zone sensible littorale	SFAX	KERKENAH				
34	Ecosystème dunaire de Zouaraa et particulièrement de delta d'oued Zouarra	Ecosystème côtier						
35	Archipel de la Galite	Ecosystème côtier						
36	Sebkhat Ariana	Ecosystème côtier						
37	Sidi Bousaid Carthage	Ecosystème côtier						
38	Les forêts littorales de Gammarth et Rades	Ecosystème côtier						
39	LA foret de Oued Abid (de Port Prince à Sidi Daoud)	Ecosystème côtier						
40	Les îles Zambra Zambretta	Ecosystème côtier						
41	Les sources thermales de Kourbous	Ecosystème côtier						
42	Les zones humides littorales du Cap Bon Est (de Hammam Laghzéze à Mammoura)	Ecosystème côtier						
43	Forêt El madfoun	Ecosystème côtier						
44	Sebkhat Essaloum	Ecosystème côtier						
45	Les îles Kuriates	Ecosystème côtier						
46	Foret littorale de Ghedhabna	Ecosystème côtier						
47	Sebkha Ben Ghayadha	Ecosystème côtier						
48	Les zones de Sfax en cours de dépollution (Taparoura, El Khalij)	Ecosystème côtier						
49	L'archilel de Kerkennah	Ecosystème côtier						
50	Réserve naturelle de Kneiss	Ecosystème côtier						
51	Oasis littoraux de Gabès	Ecosystème côtier						

58	Lagune Ghar El Melh	Ecosystème lagunaire
59	Lagune de Tunis (Nord et Sud)	Ecosystème lagunaire
60	Lagune de Monastir	Ecosystème lagunaire
61	Lagune de Ras Dimass	Ecosystème lagunaire
62	Mer de Boughrara	Ecosystème lagunaire
63	Lagune d'El Biban	Ecosystème lagunaire
64	Tabarka	Zone touristique
65	Bizerte	Zone touristique
66	Tunis	Zone touristique
67	Solimane	Zone touristique
68	Korbous	Zone touristique
69	Nabeul	Zone touristique
70	Hammamet	Zone touristique
71	Hammam Sousse	Zone touristique
72	Sousse	Zone touristique
73	Monastir	Zone touristique
74	Mahdia	Zone touristique
75	Djerba	Zone touristique
76	Zarzis	Zone touristique
77	Cap Zbib	Site aquacole
78	Hergla	Site aquacole
79	Monastir	Site aquacole
80	Chebba	Site aquacole
81	El Mahrès	Site aquacole
82	Djerba	Site aquacole
83	Boughrara	Site aquacole